

REPUBLIQUE DU SENEGAL Un Peuple - Un But - Une Foi

MINISTEREDE LA FORMATION PROFESSIONNELLE, DE L'APPRENTISSAGE ET DE L'ARTISANAT

LA RÉFORME DE L'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE AU SENEGAL

I Contexte International

- Les assises francophones de la formation professionnelle et technique, tenues en mai 1998 à Bamako République du mali.
- □ Le deuxième Congrès International sur l'Enseignement Technique et la Formation Professionnelle tenu à Séoul en 1999 .
- La nécessité de prendre en compte des questions comme
- La mondialisation / globalisation et les TIC
- L'équité et l'égalité de genres et le développement durable
- la promotion et l'orientation de la formation professionnelle et technique vers le marché du travail

Contexte national

□ Le taux du chômage de plus en plus croissant avec comme corollaire s: pauvreté, fléaux......

- □ La tenue au Sénégal en 2001, des premières assises de la Formation Professionnelle et Technique.
- Ces assises ont abouti à l'élaboration d'une
- nouvelle lettre de politique sectorielle
- nouvelle loi d'orientation

Objectifs généraux

- □ Accroître le taux de qualification professionnelle et technique au sein de la population ;
- Mettre sur le marché du travail des ressources humaines qualifiées correspondant aux besoins du secteur productif et de service, et permettant le développement de l'industrie ainsi que la modernisation du secteur primaire ;
- Promouvoir le savoir agir, l'employabilité et la créativité chez les jeunes et les préparer à devenir des acteurs performants dans le contexte de la mondialisation.

Les stratégies de mise en œuvre

- Mettre en œuvre une approche systémique de toutes les structures d'Enseignement Technique et de Formation Professionnelle du Sénégal ;
- Impliquer tous les acteurs du sous secteur notamment ceux du secteur productif et de service dans la planification et la gestion de l'ETFP

Pour atteindre ces objectifs, un PLAN D'ACTION STRATEGIQUE, élaboré dans le cadre du PDEF, est articulé autour des axes suivants :

- L'élargissement de l'accès
- Le développement de la qualité,
- * La réforme du système de pilotage et de la gestion,
- Le développement d'un dispositif d'appui à l'insertion des formés .

La réforme en six points

1 Une nouvelle orientation

L'Enseignement Technique et la Formation Professionnelle épouse aujourd'hui le concept de Formation Professionnelle et Technique (FPT).

2 Des missions élargies

Les structures de formation assurent les missions:

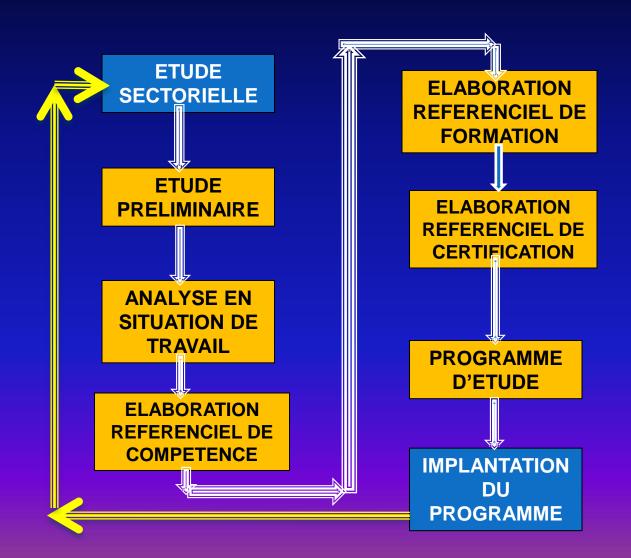
- de formation initiale;
- de formation continue;

3 Un champ d'action élargi à l'apprentissage.

Il s'agira d'une intégration de l'apprentissage, plus précisément, celui qui est pratiqué en milieu non formel, dans le dispositif global de formation.

- 4 Un nouveau mode de gestion et de pilotage du système
- Une autonomisation des structures de la FPT;
- □ Une implication des acteurs du secteur économique dans la gestion des structures de la FPT;
- Une promotion de la démarche qualité.
- 5 De nouvelles modalités pédagogiques
- L'Approche Par Compétences (APC);
- La Formation Par Alternance (FPA).
- 6 Une nouvelle organisation du système de formation avec 3 niveaux de qualification sous la responsabilité du METFP sur les 5 du système national:
- □ Niveau V (CAP, BEP);
- □ Niveau IV (BAC, BT, BTI);
- □ Niveau III (BTS).

Processus utilisé pour réussir l'insertion des formés





MISE EN ŒUVRE DE LA REFORME

Développement d'une gouvernance partenariale

- □ Le privé contribue au financement de l'ETFP, via la
- □ Le milieu productif est impliqué dans le pilotage et la gestion ainsi que dans l'écriture des curricula et du dispositif de certification. Il participe à la formation et à l'évaluation certificative.
- Quelques collectivités locales, parfois en rapport à travers la coopération décentralisée, appuient l'ETFP.
- Quelques partenaires techniques et financiers contribuent à la mise en œuvre de la réforme de l'ETFP:

Développement d'une gouvernance partenariale Quelques Organes partenariaux de pilotage et gestion

- □ Commission Nationale de Concertation de la FPT(CNCFPT)
- > missions
 - Contribuer à la définition des orientations et des priorités de la FPT;
 - Assurer et contribuer à maintenir la cohérence du système FPT;
 - Donner son avis sur la gestion administrative, technique et pédagogique des priorités de la FPT;
 - Formuler des recommandations sur le financement, la gestion et le partenariat.

□Commission Partenariale des Programmes (CPP)

missions

Procède au choix des secteurs d'activités devant faire l'objet de tables sectorielles et de mise en place de dispositifs de formation;

Installe et coordonne les tables sectorielles; Veille à l'implantation des programmes; Veille au respect de la méthodologie APC;

Commandite l'évaluation du processus APC.

Développement d'une gouvernance partenariale Quelques Organes partenariaux de pilotage et gestion

- ☐ Commission Partenariale de certification (CPC)
- missions
 - Veille à l'implication du milieu professionnel dans la certification APC;
 - Veille au respect du processus de certification selon l'APC;
 - Veille au respect des modalités de certification selon l'APC;
 - Veille à l'évaluation de la certification selon l'APC et de la mise en œuvre de la Validation des Acquis de l'Expérience VAE
 - S'implique et veille à l'homologation des titres et diplômes.

Formation continue

2 Structures

- le Fonds National pour le Développement de la Formation (FONDEF)
- L'Office National de Formation Professionnelle (ONFP)

ont en charge le financement de la formation continue des travailleurs

Appui à l'insertion des formés

Une stratégie globale d'insertion socioprofessionnelle des formés est en expérimentation *avec :*

- ✓ la mise en place de plate-forme régionale
- ✓ la mise en place de cellules d'insertion dans tous les établissements de FPT,
- ✓ la mise en place de fonds d'appui à l'insertion
- ✓ le développement et déroulement de modules de formation d'appui à l'insertion (GERME, CLE, CRE etc.).;

Les Structures de Formation professionnelle

- Les Lycées d'Enseignement Technique
- Les Centres d'Enseignement Technique Féminin (CRETF et CETF)
- Les Centres de Formation Professionnelle
- Les ateliers artisanaux
- Les Etablissements Supérieurs de Formation Professionnelle



Merci de votre attention

